



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2024/311

**Objet : Octroi d'une subvention pour le permis de conduire à 13
jeunes Rissois dans le cadre du dispositif
« Bourse aux projets jeunes »**

Séance du mercredi 20 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 novembre, à 18 h 42, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 14 novembre 2024, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de
membres**

En exercice : 35
Présents à la
séance : 24
Excusés
représentés : 10
Absent : 1

* Arrivé à 18h45 avant le vote du
point n°4 inscrit à l'ordre du jour

** Arrivée à 18h51 avant le vote
du point n°4 inscrit à l'ordre du
jour

*** Arrivée à 19h10 avant le vote
du point n°6 inscrit à l'ordre du
jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux :**

Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Fabrice Deraedt, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi*, Valérie Marion***, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebigot**, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Nejla Toptas, Christian Amar Henni, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

Excusés représentés :

Stéphane Raffalli à Josiane Berrebi, Souad Medani à Sémira Le Querec, Véronique Gauthier à Gilles Melin, Serge Mercieca à Aurélie Monfils, Annabelle Mallet à Marcus M'Boudou, Claudine Cordes à Siegfried Van Waerbeke, Sylvie Deforges à Kykie Basseg, Jérémie Kawouk à Fabrice Deraedt, Séverin Yapo à Sofiane Seridji, Claude Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2024/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
20 novembre 2024
DÉLIBÉRATION
N°2024/311

Objet : Octroi d'une subvention pour le permis de conduire à 13 jeunes Rissois dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets jeunes »

Jeunesse

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Kykie BASSEG, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la commission d'attribution des bourses aux projets qui s'est réunie le 1^{er} octobre 2024,

CONSIDERANT le dispositif de la municipalité de Ris-Orangis d'aide aux projets individuels ou collectifs des jeunes Rissois et notamment l'aide au permis de conduire,

APRÈS DÉLIBÉRATION

DECIDE de verser une aide de 500 € aux personnes citées en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents subséquents.

PRECISE que le mandatement de la subvention allouée s'effectuera sur les crédits inscrits au Budget de l'exercice 2024.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 26 NOV. 2024

Publié le : 26 NOV. 2024

Notifié le :

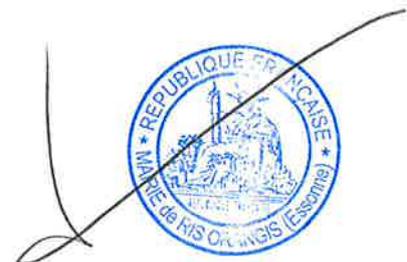
La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



2024/

